

(CAP-FRANCAIS - SAINT-DOMINGUE) JACQUES SAUVREZY HUISSIER AU CAP-FRANCAIS

SOMMATION D'HUISSIER A LA REQUETE DE MME VEUVE DE LA BARONIE DEMEURANT EN FRANCE, REPRESENTEE EN CETTE COLONIE PAR LES SIEURS LE CLAVIER DE MINIAC ET CAMUZAT DE MAUROY NEGOCIANTS AU CAP (CAP-FRANCAIS - SAINT-DOMINGUE), POUR EMBARQUER 28 BARRIQUES ET DEMI DE SUCRES A BORD DU NAVIRE "LE QUARTIER MORIN" DE NANTES (PARTICIPATION DE FRANÇOIS BERTHRAND DE CUVRES ARMATEUR NANTAIS) , CAPITAINE SUBRA , QUI SONT ACTUELLEMENT CHEZ LE MAGASINIER VIAUD A L'EMBARCADERE DE LA PAROISSE DE LIMONADE, SUIVANT LA CONVENTION SIGNEE PAR UNE CHARTE PRIVEE SIGNEE PAR SUBRA ET LES SIEURS LE CLAVIER DE MINIAC ET CAMUZAT DE MAUROY NEGOCIANTS AU CAP, LE CAP-FRANCAIS, LE 5 DECEMBRE 1774,

Référence : 28805

le cap-français - saint-domingue 1774 une SOMMATION D'HUISSIER (DOCUMENT ORIGINAL) (de 2 pages, manuscrites à l'encre brune sur papier vergé ligné filigrané : "I (cœur) P (cœur) F", format : 22 centimètres de large x 34 centimètres de haut, SOMMATION D'HUISSIER A LA REQUETE DE MME VEUVE DE LA BARONIE DEMEURANT EN FRANCE, REPRESENTEE EN CETTE COLONIE PAR LES SIEURS CLAVIER DE MINIAC ET CAMUZAT DE MAUROY NEGOCIANTS AU CAP (CAP-FRANCAIS - SAINT-DOMINQUE), POUR EMBARQUER 28 BARRIQUES ET DEMI DE SUCRES A BORD DU NAVIRE "LE QUARTIER MORIN" DE NANTES (PARTICIPATION DE FRANÇOIS BERTHRAND DE CUVRES ARMATEUR NANTAIS) , CAPITAINE SUBRA , QUI SONT ACTUELLEMENT CHEZ LE MAGASINIER VIAUD A L'EMBARCADERE DE LA PAROISSE DE LIMONADE, SUIVANT LA CONVENTION SIGNEE PAR UNE CHARTE PRIVEE SIGNEE PAR SUBRA ET LES SIEURS CLAVIER DE MINIAC ET CAMUZAT DE MAUROY NEGOCIANTS AU CAP, LE CAP-FRANCAIS, LE 5 DECEMBRE 1774, signature manuscrite in-fine de : JACQUES SAUVREZY HUISSIER AU CAP-FRANCAIS,

Commentaire : la sommation est l'acte par lequel, un huissier qui a été mandaté par une personne, se présente à une autre, soit pour l'informer officiellement du message qu'il a été chargé de transmettre, soit pour l'intimer de donner,

de faire ou de ne pas faire quelque chose.."..... TEXTE COMME SUIV : "....L'an mil sept cent soixante quatorze et le cinquième jour du mois de Décembre a la requête de la Dame Veuve de la Baronie demeurant en France, représentée en cette Colonie par les Sieurs Le Clavier de Miniac et Camuzat de Mauroy négociants au Cap, pour lesquels domicile est vu en laditte ville, Etude de Me Crosnier Procureur au Siège Royal du Cap y demeurant, J'ay JACQUES SAUVREZY Huissier, reçu es cour du Cap et y demeurant, soussigné, signifié, dit et déclaré au Sieur SUBRA, Capitaine du Navire : "Le Quartier Morier" de Nantes en son Magasin en parlant a un officier du dit Navire...a ce qu'il m'indique, que les sieurs LE CLAVIER DE MINIA ET CAMUZAT DE MAUROY auraient fait une convention avec le sieur SUBRA pour le chargement sur son Navire : le quartier Morier de Nantes de la quantité de vingt huit barriques et demi de sucres d'environ milles pesant en conséquence de la quelle condition, les Sieurs LE CLAVIER DE MINIA ET CAMUZAT DE MAUROY auraient signé une charte privée, les dites vingt huit barriques de Sucres et demie auraient été transportées chez le Sieur VIAUD Magasinier à l'embarcadere de Limonade etc ... RARISIME en bon état (good condition).FRANÇOIS BERTHRAND DE CUVRES (1730-an VI) en bon état

Année

1774

Prix : **280,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Guimard

librairie-guimard@club-internet.fr

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472284-28805>